



SCI acquisition de bien et location colocation avec propriétaire

Par **ROGER VINCENT**, le **02/12/2016** à **18:35**

Bonjour,

Je m'interroge sur les SCI. Voila en quelques mots. Je voudrai avoir des info sur ce cas :
Je voudrai acheter un logement, en SCI avec mes parents, Celui ci serait occupé par moi meme et je voudrai louer une autre partie afin de pouvoir rembourser le prêt.
Sachant que mes parents ne paieraient en gros pas grand chose ou juste pour la création mais serait un appui pour mon pret.

Exemple concret :

la SCI achète un logement avec 2 chambres (par exemple 150000 € sur 20 ans avec remboursement de 800€ par mois) je prend une chambre et je loue l'autre 400€.

Moi meme je paie 400€ aussi. Nous sommes donc à 800 € de loyer et cela couvre le prêt.

Questions :

Est ce possible fiscalement de faire cela sans PB fiscaux.

Si d'ici 10 ans je veux racheter le logement comment puis je faire? Quelle somme sera à régler: mes parts + celle de mon associé?

Niveau imposition je dois déclarer le locataire, quelle sera l'incidence sur mes impôts, les Impôt de mes parents? Et sur les impôts de la SCI.

Merci d'avance .